

Tribune socialiste

N° 368 / 18 AVRIL 1968 / PRIX 0.70 F



Bonnes feuilles

Laminage continu

Pierre Belleville

Il y a environ cinq ans, Pierre Belleville publiait un livre qui eut un grand retentissement, notamment dans les rangs syndicaux, par les questions qu'il posait et l'analyse qu'il proposait. On se souvient en effet d'« Une nouvelle classe ouvrière » (chez Julliard).

Toujours chez Julliard, à la fin du mois de mai, Pierre Belleville poursuivra son enquête avec un ouvrage au titre symbolique : « Laminage continu ». La situation lorraine, qu'il connaît fort bien et qui lui inspira une intervention très remarquée au dernier Conseil national du P.S.U., sera l'occasion d'un large tour d'horizon sur la mutation industrielle et ouvrière présente : concentrations, licenciements, etc.

Nous publions ici, en avant-première, des extraits de la postface relative à la fusion entre De Wendel et Sidelor (les intertitres sont de la rédaction de T.S.) Nous ne manquerons pas de revenir sur ce livre au moment de sa sortie en librairie.

La fusion entre de Wendel, Sidelor et la S.M.S. vient d'être confirmée. Elle était prévue dans le plan gouvernemental de refonte de la sidérurgie ; elle était une des conditions mises aux avantages consentis en juillet 1966. Il aura cependant fallu attendre dix-huit mois pour qu'elle se réalise. Encore doit-on constater que la structure qui résulte de l'accord reste relativement complexe ; Sollac et Sacilor gardent — du moins pour le moment — une autonomie qui ne se justifie guère puisque à peu près toutes les parts de ces « coopératives » sont désormais réunies dans le même portefeuille, celui de de Wendel-Sidelor.

Techniquement, nous l'avons dit, la fusion n'était pas urgente ni même indispensable. La construction de Sacilor constituait une réponse commune des deux sociétés de Wendel et Sidelor à leurs problèmes de modernisation. A partir de cette unité de production neuve et de la Sollac, à partir de leur politique commune, chacun des partenaires avait pu prévoir sa réorganisation. Il n'y avait pas besoin de fusion juridique pour que l'on sache, dans les vallées, quels ateliers, quelles parties d'usines, quelles usines même, étaient condamnés. Les

comptes avaient été faits par les patrons et aussi par les syndicats. L'intéressement de la S.M.S. à Sacilor, précédemment intervenu, avait permis d'étendre projets et préoccupation à cette troisième société. Les chiffres et les effectifs de production prévus pour Sacilor servaient ici ou là de base de comparaison. « Ici, disait-on, pour faire la même chose, il y a trois fois plus d'effectifs. Alors... » Et la carte des secteurs condamnés se dessinait inexorablement. La fusion, du moins pour une première période, ne modifie pas cette carte. Tout au plus permet-elle de prévoir que des « dégraissages » interviendront aussi dans les bureaux et les états-majors.

Le gouvernement, cependant, exigeait la fusion. Il voulait obtenir une simplification de la carte économique. Il semble que la réduction du nombre des interlocuteurs soit pour lui, indépendamment des résultats techniques que l'on attend de la concentration, la condition d'une plus grande efficacité de sa pression politique, de son intervention dans l'économie. La fusion de trois sociétés lorraines fut donc inscrite dans le plan de juillet 1966.

Le 1,5 % de De Wendel.

Les sociétés acceptèrent en principe. Les négociations, toutefois, révélèrent leurs réticences. Les plus vives furent celles de de Wendel. [...]

Les de Wendel étaient les plus importants des trois partenaires ; moins importants cependant que les deux autres réunis ; deux mille neuf cents milliers de tonnes d'acier par an, y compris leur part de la production Sollac, contre deux mille cinq cent soixante-dix à Sidelor (y compris sa part de la production Sollac) et mille sept cents à la Mosellane. Mais si, officiellement, la production de la Sollac devait être répartie entre ses actionnaires, officieusement chacun savait que les de Wendel y étaient majoritaires et que malgré la clause prévoyant la réunion des deux tiers des parts pour prendre les principales décisions, de par sa situation, son orientation générale, sa direction, la Sollac appartenait au groupe de Wendel. En comptant comme cela, l'équilibre se trouvait rétabli. Une autre manière de le rétablir était de refuser le troisième partenaire, cette Mosellane de Sidérurgie (S.M.S.) absente des précédentes opérations (Sollac et Sacilor) . Les de Wendel voulaient discuter avec Sidelor seulement.

De très subtiles négociations occupèrent ainsi la fin de 1966 et pratiquement toute l'année 1967. Le gouvernement voulait qu'on aboutisse. Le groupe de Wendel ne cachait pas ses réticences mais acceptait la perspective offerte. Toutefois, n'étant pas demandeur, il posait ses conditions. Le groupe Pont-à-Mousson était moins bien placé pour imposer les siennes. D'abord — nous l'avons dit — parce que la sidérurgie n'est plus le souci principal de la compagnie de Pont-à-Mousson. Le holding s'est éloigné de la conduite à court terme des usines lorraines. Sidelor (et — curieusement — c'est la seule grande société à avoir son siège social en Lorraine à Metz) a un peu l'air d'un enfant sans père. D'autre part, sur le terrain, la situation des usines appartenant à Sidelor, plus dispersées, était moins bonne que celle des usines de Wendel. La Mosellane, elle, frappait à la porte et devait, sous peine de mort, entrer dans la combinaison.

Les de Wendel pouvaient donc attendre. Ce qu'ils firent.

En novembre 1967, on apprit que Sidelor et la Mosellane avaient trouvé un moyen de sortir de l'impasse, ils fusionnaient entre eux. Le journal régional annonça la chose comme

faite. Secrètement faite. *Le Monde* fut plus circonspect et conjuga l'événement au conditionnel.

L'objectif poursuivi était évident. Réduire à deux le nombre des partenaires, c'était simplifier les termes de l'addition. Deux mille neuf cent milliers de tonnes d'un côté. Quatre mille trois cent quatre-vingt de l'autre. Le groupe de Wendel devenait nettement et visiblement minoritaire. Il aurait du mal à modifier en sa faveur un rapport de force aussi clairement inscrit dans les chiffres.

Bien qu'annoncée comme faite et bien que l'annonce n'ait jamais été démentie, cette fusion « probable » ne se fit pas. Le groupe de Wendel jeta tout son poids dans la balance. Il fit probablement savoir au gouvernement qu'il considérait la création d'un groupe Sidelor-S.M.S. comme un cas de rupture des négociations. On risquait d'obtenir, au lieu d'une grande coalition, deux blocs, définitivement séparés, incapables l'un comme l'autre d'atteindre la dimension internationale, jugée actuellement nécessaire ; mais l'un de ces deux blocs pouvait se permettre d'attendre que l'autre, plus mal placé sur le terrain, s'essouffle.

Les conjurés durent reculer et finalement céder.

Un mois plus tard, on annonçait enfin la naissance de Wendel-Sidelor dont de Wendel et Cie détiendrait 50 % des parts. La vieille maison obtenait plus que cela : le poste de président pour Henri de Wendel et un des trois postes de vice-président pour Emmanuel de Mitry. On peut penser que le rapport de forces ne se détermine pas au niveau de ces emplois honorifiques. Ils conservent pourtant une certaine importance dans un contexte global... [...]

Minoritaire en poids de production, la maison de Wendel a donc obtenu l'égalité des parts et un léger avantage dans l'appareil de direction. En pratique, dans l'avenir, l'égalité des parts lui confèrera une incontestable supériorité.

En effet, les 50 % restants des actions de Wendel-Sidelor iront à une nouvelle société Sidelor-Mosellane, dont désormais la S.M.S. contrôlera le quart. Comment ce quart sera-t-il représenté ? Quelle politique suivra-t-il ?

Les de Wendel se sont opposés jusqu'au bout à toute opération tendant à valoriser la S.M.S. Ce n'est pas une raison pour oublier qu'ils détiennent 10 % à cette société. Dix pour cent inutiles, tant que la S.M.S. était indépendante, mais qui deviennent aujourd'hui 2,5 % de Sidelor-Mosellane et par conséquent 1,25 % ...

Les retombées.

[...] Le gouvernement voulait la fusion ; il l'a imposée, mais les de Wensel se sont fait payer leur accord un bon prix. Ils ont obtenu, sinon d'avoir le contrôle du nouveau groupe, du moins d'y occuper une position dominante. Ainsi, non seulement la maison demeure, mais son empire grandit.

Le pouvoir toutefois s'éloigne de l'action industrielle. Le contrôle du groupe sidérurgique — si aucun changement n'intervient, si les cartes ne sont pas redistribuées à l'étage des holdings — s'opère désormais au troisième degré. A de Wendel-Side-lord, de Wendel et Cie dispose de 50 % (plus un) ; à de Wendel et Cie « Les petits-fils de François de Wendel » sont majoritaires. Le dernier étage de l'édifice est encore plus loin qu'avant de la base industrielle. Affaire contrôlée par une famille peut-être encore. Affaire de famille certainement plus. Il est possible que l'éloignement grandissant entre les parts directement détenues par les cousins et l'industrie distendent les liens de famille et que désormais les libertés puissent se reprendre sur la pointe des pieds. Certains des intéressés l'espèrent. De toute façon, le holding n'est plus qu'un organisme familial de gestion financière dont les placements tendront, plus encore qu'auparavant, à se diversifier. La famille continue, la fortune de famille demeure unie (semble-t-il) mais ses attaches avec le terroir lorrain sont rompues. Son principal champ d'action, désormais, c'est la Bourse. [...]

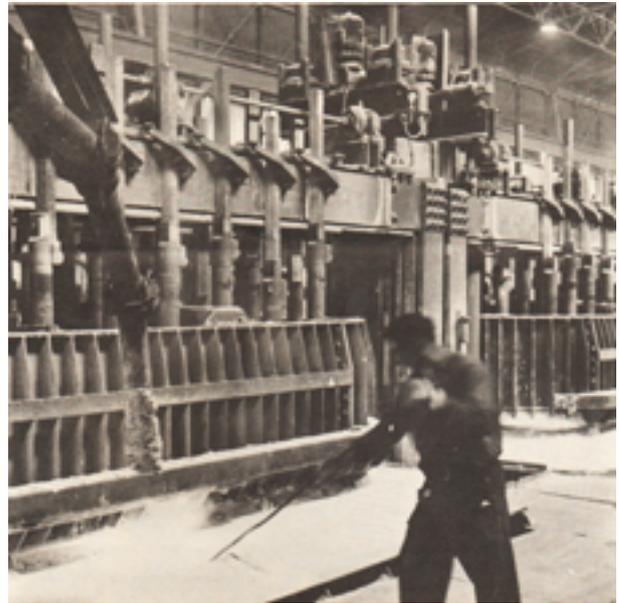
*
**

Cette concentration est moins lourde de conséquences à court ou à moyen terme que l'absorption de Lorraine-Escaut par Usinor. Le programme de modernisation de Wendel-Sidelor ne peut guère être différent de celui adopté précédemment (et secrètement, s'entend) par chacune des deux sociétés intéressées.

Ceci dit, les problèmes restent intacts.

La rétraction sur Sacilor et Sollac des activités principales coûtera beaucoup plus d'emplois qu'elle n'en créera. L'usine nouvelle a déjà recruté une partie de son effectif. Des mutations ont eu lieu. D'autres suivront. Grâce à la fusion, les gens de la S.M.S. sont, désormais aussi bien placés que les autres — ou du moins pas plus mal placés — pour bénéficier de ces mutations. Quand elles seront intervenues, quand Sacilor aura fait le plein et tournera, ceux qui travailleront encore dans les usines que l'on devine menacées ou

condamnées sauront qu'il n'y a plus pour eux grand-chose à attendre de la sidérurgie lorraine.



Les effets de la mono-industrie.

Géographiquement aussi, une concentration s'amorce.

Les usines les plus menacées sont à Villerupt, centre sidérurgique proche de Longwy et, pour le département de la Moselle, dans le fond de la vallée de la Fensch et de l'Orne, là où les forges se sont installées il y a deux cent cinquante ans. Ce que l'on sait des projets du nouveau trust indique son intention de grouper vers la vallée de la Moselle les modernisations, les créations en aval destinées à pousser un peu plus loin la finition du produit. Dans les vieux berceaux de l'industrie et des grandes familles, il restera, à portée des mines, la partie la plus lourde, progressivement la plus vétuste, il restera les travaux les plus durs et les plus sales et les cités ouvrières vieillies.

Ce mouvement d'ouest en est, cette descente de l'industrie vers la large rivière isolera davantage le plateau minier qui se verra coupé de tout accès direct aux lieux de travail. Sur le plateau lui-même, les emplois disparaissent avec les mines. De Longwy à Auboué en passant par Villerupt, ce sont les usines accessibles aux mineurs sans qu'ils soient obligés de changer de domicile qui vont demain s'arrêter ou réduire leur activité. Tout l'arrondissement de Briey sera alors devenu un désert industriel.

Telles sont les perspectives.

Actuellement, la menace la plus directe pèse

sur Micheville, la deuxième usine de Villerupt qui appartenait à Sacilor, et sur les usines de Knutange de la S.M.S.

*
**

Cela ne veut pas dire qu'ailleurs le climat soit bon.

Dans l'usine la plus moderne, on ne licencie pas, mais l'on « dégraisse ». C'est le terme officiel.

Dans chaque service, dans chaque section, y compris dans les bureaux, l'on procède à un réexamen détaillé de l'organigramme et l'on étudie la charge de travail de chaque employé. La consigne est de réduire partout les effectifs au plus strict minimum, d'abandonner toutes les marges de sécurité qui permettaient de faire face à un travail supplémentaire ou à une maladie. Des postes sont ainsi supprimés dont les titulaires sont versés dans un nouveau service baptisé lui-même « dégraissage ». Là, ils sont utilisés à des besognes diverses, voire prêtés pour quelques jours à leur ancien service s'il doit faire face à une situation imprévue ou si — tout simplement — il n'arrive pas au bout de ses tâches avec les effectifs qu'on lui a laissés.

Il n'y a pas de licenciement, simplement des gens mis à côté, aigris, inquiets, découragés, et que l'on pousse ainsi au départ, mais au départ volontaire. La convention sociale signée il y a six mois ne prévoit pas les cas de départ volontaire. Ceux qui s'y abandonnent n'auront pas d'indemnité, pas de garantie de reclassement... La convention offre plus que n'offrait la Table Ronde des Mines de fer de 1963. Il reste au patronat bien des moyens de la tourner. L'organisation du découragement individuel, par des procédés comme celui du « dégraissage », est un de ces moyens.

Le découragement individuel est aussi une garantie contre l'action collective.

*
**

Opérée dans un autre contexte, la fusion, même si elle avait provoqué à court terme les mêmes suppressions d'emplois, aurait été présentée et peut-être ressentie comme une preuve de vitalité de l'industrie locale, comme un gage d'avenir.

Dans l'ambiance de crise qui règne depuis deux ans, il n'a pas été possible de faire admettre cette version. Pour les ouvriers de la sidérurgie — mais pas seulement pour eux (la bourgeoisie messine partage ce point de vue) — la fusion s'inscrit dans la ligne des défaites économiques de la région. De Wendel-Sidelor

devient le premier groupe français, le quatrième groupe européen... La belle affaire ! Qu'y a-t-il de changé, sinon les termes de l'addition ? Qu'y a-t-il de changé, sinon que l'économie d'une région de quatre départements, de deux millions d'habitants dépend désormais de trois entreprises, l'une nationalisée et sans grande perspective, les Houillères du Bassin de Lorraine, l'autre, Usinor, ayant ses bases principales ailleurs, à Dunkerque et dans le Nord, et la troisième, bien que son potentiel soit concentré sur place, guignant vers la mer bleue et le golfe de Fos, même si le dernier rapport dont il est question dans les conversations entre initiés dit le contraire.

La fusion de Wendel-Sidelor fait apparaître encore davantage la nudité des mono-industries, la vulnérabilité de leur personnel. Entre Longwy et Metz, il y a deux cent cinquante mille emplois, deux entreprises géantes et quelques dizaines d'autres, d'importance diverse, mais méritant d'être comptées, qui leur préparent le travail. Derrière, après les laminoirs, rien, sinon une entreprise allemande de matériel agricole qui grandit au nord de Metz. [...]

L'impossible Lorraine.

Il n'y a pas assez de soleil dans cette région, ni non plus de neige skiable, et les cadres, paraît-il, ne veulent pas y venir. On s'attache à faire disparaître ce préjugé, on fait de savantes enquêtes pour savoir ce qu'ils veulent, à partir de combien de trous de golf une hospitalité devient digne d'eux.

Pourtant le climat, l'absence de loisirs pour les cadres et surtout pour leurs épouses sont plutôt des prétextes que des motifs réels.

Les industriels ne viennent pas en Lorraine, parce que durant toutes les années de l'expansion, c'est une perspective qui ne leur a été ni offerte, ni suggérée, au contraire. La Lorraine leur a été présentée comme la région impossible, déjà occupée, où la main-d'œuvre et les salaires étaient élevés. Personne ne leur a parlé, par contre, du réservoir de main-d'œuvre féminine qui existait là, des jeunes qui allaient arriver sur le marché du travail.

Les investissements ne viennent pas en Lorraine parce que, paradoxalement, cette région industrielle n'offre pas les structures d'accueil nécessaires à l'industrie moderne. Elle a été équipée en fonction des besoins d'une production lourde aux progrès lents. Ce ne sont pas les terrains de golf qui manquent le plus, mais les services dont ont besoin les

industries de pointe, les laboratoires universitaires par exemple. Et de façon générale, l'infrastructure tertiaire. Le réseau de transport lorrain a été développé pour les besoins de la structure industrielle existante, pour amener des matières premières et évacuer des produits demi-finis. La campagne menée en commun depuis 1964 par les dirigeants de la sidérurgie et les notables politiques pour obtenir un canal à grand gabarit faisant communiquer la Moselle canalisée et la Saône, joignant ainsi la mer du Nord et la Méditerranée avec la Lorraine, à mi-parcours, apparaît pour une bonne part une bataille d'hier. Le problème de demain, c'est celui du transport de marchandises légères, de la circulation rapide des techniciens, des télécommunications.

Autre paradoxe :

Cette région industrielle n'offre pas de main-d'œuvre qualifiée. [...]

Mais le manque de qualification de la main-d'œuvre locale n'est pas la seule raison pour laquelle les industriels se méfient d'elle. Nous touchons ici un autre paradoxe. Dans toutes les régions en crise, les travailleurs sont broyés entre les intérêts et les tactiques contradictoires de deux patronats. Celui qui est installé sur place protège et tente de prolonger ses profits en interdisant les implantations nouvelles. Cet aspect du malthusianisme économique du patronat français se retrouve notamment en Loire-Atlantique. On peut dire que plus les entreprises d'une région sont anciennes et en difficulté, plus elles résistent à des implantations nouvelles dont elles ne peuvent supporter la concurrence sur le marché de la main-d'œuvre. Plus elles sont en difficulté, plus elles doivent, pour ralentir leur déclin, protéger contre toute tentation de fuite prématurée les salariés qu'elles mettront bientôt sur le pavé. La sidérurgie l'a fait. La direction des H.B.L. aussi. La situation de mono-industrie, si préjudiciable à la longue, a été sciemment entretenue. Des écoles techniques auraient écrémé l'armée de relève que devaient constituer les jeunes. Elles auraient ouvert des brèches dans les habitudes de la population à une époque où la consigne patronale n'était pas encore, loin de là, d'encourager la mobilité. Des usines nouvelles employant une main-d'œuvre peu qualifiée n'étaient pas souhaitables. Des usines nouvelles employant une main-d'œuvre qualifiée étaient redoutées, car elles auraient privé les

entreprises mono-industrielles de leurs meilleurs éléments.

Quant au patronat susceptible de prendre la relève, il craint l'héritage du passé. A Nantes ou Saint-Nazaire, les pouvoirs publics, les notables ont répété à l'envi que les ouvriers, en multipliant les actions de grève, quelquefois violentes, faisaient leur propre malheur, qu'ils décourageaient à l'avance les employeurs qui auraient été susceptibles de s'installer chez eux.

En Lorraine, les choses pourraient paraître différentes. La région avait en gros une réputation de calme. Cela n'empêcha pas les discriminations pour attitude politique de se produire. Il y a des coins plus ou moins bons. Il y a moins de deux ans, le directeur d'une des usines sidérurgiques en expansion déclarait qu'il ne reclasserait pas chez lui des ouvriers venant de Longwy, parce que les communes du bassin de Longwy se sont donné des municipalités communistes. Après la dernière campagne électorale, on a reproché aux électeurs de Hayange leur inconséquence : ils demandaient à des capitalistes d'investir chez eux et ils élisaient un député communiste...

Les mineurs de fer, eux aussi, ont mauvaise réputation... [...]

Les mineurs de charbon ne sont pas dans ce cas et, malgré leur grève de 1963, ils ne sont pas considérés comme des révolutionnaires. [...]

Les travailleurs de Lorraine, comme ceux d'autres régions en déclin, ont tout contre eux. Leur passé politique, leur passé syndical quelquefois, et le reste du temps leur passé de salariés tout simplement ; les salaires qu'ils ont eus, ceux qu'ils ont revendiqués, les avantages qu'ils ont obtenus. Parce qu'ils les ont obtenus un jour, ils en ont l'habitude et ils vont chercher à les conserver. Le patronat les estime donc tournés vers le passé, inutilisables pour répondre au défi américain...

*
**

La crise lorraine pose la question d'un aménagement équilibré. Y compris de l'aménagement équilibré du potentiel de production. Elle pose la question de la continuité que doit nécessairement avoir une action économique. Elle rappelle que le capitalisme français, même rénové, est incapable de cette continuité.

La concentration de Wendel-Sidelor ne modifie pas ce constat d'échec. Au contraire.